



L'écho des ASSFAM

Bulletin d'information pour les assistants familiaux du département de l'Aveyron

#1 : Mai 2021

[Dans ce numéro]

- L'édito
- Paroles d'Ass. Fam.
- Des instances pour vous
- L'actu
- Focus sur votre job
- Nos actions

DES INSTANCES POUR VOUS

Le **Comité Technique** est une instance composée de représentants du Personnel, de Conseillers Départementaux et de représentants de l'Administration.

Il examine, notamment, tout ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des services et tout ce qui peut concerner les situations des agents.

La CFDT a décidé qu'une assistante familiale serait parmi ses représentants. Pourquoi ?

Parce que c'est au Comité Technique que se discute, puis se vote, tout ce qui vous concerne dans l'exercice quotidien de votre métier.

Ainsi, c'est là qu'ont été examinés le contrat de travail qui vous lie à votre employeur, le contrat d'accueil des enfants, la Protection Sociale Complémentaire pour la Prévoyance, l'adhésion au CNAS...

L'EDITO

Le but de ce bulletin est de communiquer des informations spécialisées aux assistantes et assistants familiaux du Département de l'Aveyron.

La CFDT est très impliquée dans la défense des assistants familiaux et de leur métier. Elle est la seule organisation syndicale à être présente dans toutes les instances qui vous concernent :

- 1 assistant familial CFDT en Comité Technique
- 2 en CCPD. (Commission Consultative Paritaire Départementale)
- 4 en CCP C. (Commission Consultative Paritaire Catégorie C des agents Contractuels)

La section CFDT a en son sein des assistants familiaux qui sont en mesure de répondre à toutes vos questions et de vous accompagner.

OLIVIER Régis

Secrétaire section CFDT CD12

PAROLES D'ASS FAM

Avec le confinement, beaucoup d'enfants ont explosé et nous nous sommes retrouvés : éducateur, toubib, prof, psy, infirmière, H24. Alors que pendant 3 mois nous avons été « les plus beaux » et « les meilleurs », à présent que l'on revient à la normale, le monde d'après pour un ASF, c'est retour à « la case départ et aux oubliettes »



FOCUS SUR NOTRE JOB

Le projet pour l'enfant, parlons-en !

C'est un outil, mais surtout **une posture de concertation élargie** entre le service de l'Enfance, les parents, les accueillants (assistants familiaux ou établissements) et des partenaires impliqués dans l'accompagnement de l'enfant (expl : psy). Il doit être concret, pratique. Il permet une analyse de la situation de l'enfant et de sa famille, en faire des hypothèses de compréhension, pour aboutir à des hypothèses d'actions envers les parents et l'enfant. C'est un document **co-écrit** par les participants. Il dit le « **Qui fait Quoi ?** »

Pour les assistants familiaux, c'est un outil indispensable à vos interventions auprès de l'enfant, en cohérence avec les autres acteurs autour de l'enfant. Votre parole y est incontournable !

Exigez un PPE* pour chaque enfant que vous accueillez ! Alors qu'il est obligatoire pour chaque enfant, dans certains départements ! Sans le PPE, vous n'avez pas de feuille de route concrète. Sans le PPE, on pourrait vous reprocher vos initiatives. Si le référent freine la démarche, interpelliez le responsable de la DPPEF.

*Le Projet pour l'enfant (PPE), est un outil central dans le dispositif de protection de l'enfance. loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant dans son

CONSEIL

L'ACTU DES ASSFAMS

Concertation sur le métier des Ass Fam... encore repoussée !

La CFDT a obtenu de nouveaux droits en 2016... paiement des accueils intermittents, Compte Epargne Temps, droit à la formation... Nous avons également obtenu, lors des négociations sur la prévoyance, une meilleure prise en compte de votre statut.

Nous avons pu faire valoir l'énorme surcharge d'activité que vous avez eu lors de la première crise du covid et obtenir une compensation financière.

Mais sur bon nombre d'autres points, comme les moyens alloués aux ASF en matière d'équipement informatique ou téléphonique, l'administration repousse sans cesse les discussions .

Il en est de même chaque fois que nous abordons le volet rémunération... à quand un smic minimum pour 1 enfant accueilli en continu et que dire des primes d'ancienneté qui sont très loin d'un déroulé de carrière d'un agent de Cat C du CD 12...

La CFDT demande toujours que soit appliqué le principe de « présomption d'innocence ». Nous avons obtenu le maintien du salaire pendant les 4 mois de suspension de l'agrément, l'allongement de la saisie de la CCPD via une enquête administrative... mais ce dispositif propre au CD12 est toujours en totale contradiction avec le droit !...

Nous avons eu l'accord en 2016 pour revoir les prestations des colonies de vacances et par là même renégocier le règlement intérieur... 5 ans plus tard toujours rien ...

LA CFDT en Action

La CFDT vient vous rencontrer : les HMI

Les HMI, ce sont les **Heures d'Informations Syndicales** que la CFDT organise plusieurs fois par an auprès des agents de la collectivité, et celles-ci **sont** essentiellement **à l'attention des assistants familiaux** du Département.

Comment ça marche ?

Deux permanents syndicaux viendront à votre rencontre dans des salles réservées à cet effet. Nous vous conseillerons sur vos droits, recueillerons vos propositions et vous informerons sur les négociations en cours avec l'employeur vous concernant.

Plus largement, c'est l'occasion, pour vous, de **vous exprimer** sur votre quotidien, d'être écouté, de **partager vos expériences**.

Le 15 juin :

MSD de MILLAU salle du 4^{ème} étage de 9h à 11h

MSD de SAINT-AFFRIQUE salle Caylus de 14h à 16h

MSD de DECAZEVILLE salle de réunion de 9h à 11h

MSD de VILLEFRANCHE salle 3^{ème} étage de 14h à 16h

Le 17 juin:

MSD d'Espalion salle du 3^{ème} de 9h à 11h

Rodez au Local CFDT 4 rue Paraire de 9h à 11h

LE DESSIN DU JOUR



La section CFDT du CD12 : 4 Rue Paraire 12000 RODEZ - Téléphone : 05 65 73 13 27 / 06 70 85 63 52

Permanence le mardi - Mail : cfdt.cg12@wanadoo.fr - Secrétaire de section CD 12 : OLIVIER Régis

SITE D'INFOS CFDT AVEYRON : <https://www.cfdt-interco12.fr>